



Actualités en médecine pour les médecins généralistes

Pr Olivier Fain • Directeur du département Formation Médicale Continue (FMC-UPMC) • Hôpital Saint-Antoine
Dr Marc Gafossé • Service de médecine interne
Hôpital Saint-Antoine
Dr Arsène Mekinian • Service de médecine interne
Hôpital Saint-Antoine

Contenu

L'objectif de ce programme DPC conçu tout particulièrement pour les médecins généralistes est d'améliorer leurs connaissances et leurs pratiques professionnelles dans le champ de la prise en charge des vertiges et de la carence en vitamines B12 et en folates.

Ce DPC permettra en outre aux participants de recevoir une communication sur l'ophtalmologie ainsi que sur la prise en charge des lombalgies et sciatiques en médecine de ville.

La journée est construite de telle sorte qu'elle fait alterner ces thématiques avec la présentation de nombreux cas cliniques auxquels s'ajoute également une revue de la littérature nationale et internationale.

Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présentielle avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

Choisissez bien votre ODP

Le programme DPC n° 14861800045 « Actualités en médecine pour les médecins généralistes » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2018.

Public visé

Ce DPC concerne les médecins généralistes.

Inscription à retourner

Département de FMC-Sorbonne Université
Boîte courrier 1520
4 place Jussieu
75252 Paris Cedex 05

Contact

Jean-Paul Rerzki: 01 44 27 50 58
jean-paul.rerzki@sorbonne-universite.fr

Malika Achili-Saada: 01 44 27 69 81
malika.saada@sorbonne-universite.fr

**Programme DPC médecins:
n° 14861800045**

 1 journée en présentiel

 2018

Jeudi 11 octobre
de 9 h à 17 h 30

 Lieu de la formation

Faculté de Médecine
Sorbonne Université
Site Saint-Antoine
75012 Paris

 Financement

- Pour les libéraux: ce DPC est financé par l'ANDPC et chaque participant inscrit percevra l'indemnisation de l'ANDPC d'un montant de 315 €.
- Pour les non libéraux (salariés ou hospitaliers): nous consulter.

Nom: Nom de naissance: Prénom: Date de naissance:

Adresse professionnelle:

CP: Ville:

Tél. prof: Portable: E-mail:

N° RPPS: N° ADELI: Spécialité:

Statut: + de 50 % d'activité libérale salarié/hospitalier mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral:

Je crée mon profil sur le site www.mondpc.fr et

Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 14861800045
(Actualités en médecine pour les médecins généralistes)

Je demande la réservation d'une chambre d'hôtel (Hébergement pris en charge par le département de FMC-Sorbonne Université si j'habite en région hors Île-de-France)